

folklore

REVUE TRIMESTRIELLE

Printemps 1948

50

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Délégué régional
de la Société du Folklore français
et du Folklore colonial

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Délégué régional
du Musée des Arts et Traditions populaires
de Paris

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement : 30 fr. par an - Prix du numéro : 8 fr.

Adresser le montant au

"Groupe Audois d'Études Folkloriques", Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur le Colonel Fernand CROS-MAYREVILLE

Tome VII

11^{me} Année — N° 1

PRINTEMPS 1948

Folklore (11^{me} année - n° 1)

Printemps 1948

SOMMAIRE

Adelin MOULIS

Pierrasso (conte populaire de l'Ariège)

Charles GROS

*Petits artisans et gagne-petit
du département de l'Hérault*

Maurice NOGUÉ

*Bibliographie du Folklore Audois
2^e Partie : Analyse Bibliographique (suite)*

PIERRASSO

(Conte Populaire)

A la bordo de là Garrigo, proche de Belesta, bibion les Camareis. Abion agut pus qu'un drolle qu'apelabon Pièrre, mè ne fasion res que Pièrrasso. Aquei mainatge èro brabe coumo le pa mè bèstio coumo un centenat d'azes. Tout joubenot, soun paire è sa maire ne fasion pos cap de cabal, è le dichabon rouda pertout andes autris drollots de las bordos besinos. Aquestis, que le sabion palot, i fasion fè toutes las bestiesos que pou-dion imagina, è le paurou èro la risègo de tout le pais.

Quand fousquèc un pauc grandet, sa maire, que le boulio pos dicha atal, entutat dins la bèstieso, s'abisèc de le fè sourti un pauc, è de tens en tens, le fasio dabalha à Belesta.

Un joun de fièro, douncos, l'enmbouièc à la bilo è i diguèc :

— Mon filh, me croumparas un paquet d'agulhos. Tè, te dou-ni un douro; è gaito de perdre pas la mounedo.

Le drolle fasquèc la coumissiou coumo cal.

An s'arretiran, pel cami amount, el tenio aquei paquet d'agulhos dins la ma, de crento de las pèdre. Dins d'abòrt ajèc embejo de baicha le pantalon. Passo dins un prat, ount i abio un palhé, è s'apresto à fè ço qu'abio besoun. Mè le paurou sabio pos ount bouta la agulhos... Alabets difa le paquei è, uno per uno, te las planto dins le palhé.

Quant ajèc acabat sous afès è que bouluèc tourna prene las agulhos, Pièrrasso ne pousquèc pos trouba uno. Arribat à l'oustal, el dits aco à sa maire.

— Paurò bèstiasso, i respoun elo, te calio pos fè atal : an guiso de planta las agulhos dins le palhé, te las calio planta aci, al rebès de ta bèsto, coumo fan las talhurs.

— Moun Dius, aco es pla bertat : lè coussi è fèit d'i pensa pos ?

Un parel de jouns aprèts, soun paire, qu'abio fèit adouba uno relhou al faure, la fa ana quèrre pel goujat. Aqueste, que se brambèc la lecciou de sa maire, te pren aquelo relho pla pounjudo è se te la planto al rebès de sa bèsto. E le palot pren le cami de la Garrigo and'aquelo relho sur l'estoumac. E bous respoundi qu'i abio fèit un brabe esquir à la bèsto !

— Paure foutral, i diguèc sa maire que le bic arriba, te calio pos fè atal : te calio passa un broc dins le trauc de la relho, è le bouta sus muscles è dicha penja la relho per l'esquino abalh.

Le goujat ba ensajèc sul cop.

— Ja es pla bertat, ça diguèc el : atal ja sirio estat pus aisit. Un autre cop gaitarè d'i pensa, mama.

La fièro de decembre arribado, sa maire i fa ana croumpa un pourcèl. La croumpo fèito, Pièrrasso pren le cami de la bordo andel pourcanhot dins les brasses. Mè qu'èro pas aisit à pourta, aquel tessounò que gounidabo è que se bouludabo coumo un diable ! Alabets, se bremban la relho, le goujat pauso le pourcèl pel sol, l'estaco à uno mato è andel coutèl, l'apounjo un broc. Apèi te le planto à trabèts las coutèlhos del pourquet è se boute aqueste sus l'espanlho. E la pauro bèstio gounida que gounidaras, è la sanc de raja que jamès pus per l'esquino abalh de Pièrrasso. Quand arribèc à l'oustal, le pourcèl èro acourat è, coumo de juste, gounidabo pas pus.

— Moun Dius, paure mainatge, diguèc sa maire, me te calio pos fè a.al : te calio estaca le pourcèl per uno camo è te le bouta al dabant, o si quènou le tira per darrè tu.

A la fièro de jambiè, la Camaresso i fa ana croumpar un boutelh. Le paure bèstiou, que se brambabo la lecciou del porc, estaco une cordo à l'anso del boutelh è se bouto à l'arroussega pel cami amount. Quand fusquèc à la bordo, dibèts pensa coussi èro le boutelh : i abio res qu'un boussinot d'ansi al cap de la cordo.

— Mè foutut fadri, te calio pos fè atal, i diguèc sa maire : te calio bouta le boutelh al pleg dal bras. Tu, paure goujat, nous bas arrouina se te fasèn fè mès de coumessious. Le milhou es que l'en angos aduja à loun paire, aro que fa le carbou al bosc.

E l'endema le drolle s'en anèc à la bernhouso. Aquel joun justoment soun paire abio acabat un fournèl.

— Tè, diguèc al siu goujat, bas ensaja de l'aluca, aqueste.

E Pièrrasso bouto le foc à un punhat de falièros secos à las jèto dins la chiminhèro del fournèl ; mè aqueste boulio pos prene.

— Que le foc del cèl l'escrase ! cridèc èl à la fi.

— Bos te calha, paure mainatge, que me le bas embrèicha aquel fournèl ! Cal pos dire atal : cal dire, perque prengo : foc à toutis traucs !

E le drolle se bouto à crida : foc à toutis traucs !

De cop le fournèl s'aluquèc.

Qualquis jouns aprèts, an s'arretiran, Pièrrasso passabo dabant la bordo de Cantia al moument ount le foc benio de se bouta à uno granjo. Les bourdassiès ensajabon de l'amourta ande qualquis ferratats d'aigo. Quand Pièrrasso arribèc, se boutèc à crida coumo un debourat : foc à toutis traucs ! foc à toutis traucs !

— E qu'ès fat, tu, i diguèc le bourdassiè ? Cal pos dire atal. Cal dire : que le boun Dius d'atède ! Te bas desa bitoment se boles pas un parel de cops de pè al founse de l'esquino. Nous as belèu embrèichat aquel foc, aro, è le pouiren pos atèda...

— Aquei drolle nous fa que bèstiesos sus bèstiesos, diguèguen lès sius quand ba sapièguen. Nous le cal dicha à l'oustal, autroment nous ba arriba qualque malur.

D'aquí anen là, Pièrrasso se demourèc douncos à l'oustal.

Un joun que lès sius s'en anèguen coupa leno al bosc, sa maire i diguèc :

— Mou filh, bèi t'adoubaras l'esperti tout soul. Te faras coire un iou, mè n'i boutes pas dous, que nous fan freituro.

Dedès las cinq ouros le drolle met las fèrrios sul foc, pauso la panno sus las fèrrios è bouto un culhéat de grèich dins la panno. Apèi s'en ba quèrre dins le bufet dous ious des pus grossis è les coupo dins la panno....

La brèspo, sa maire abio mèut uno lhoco à couga dins un pailhassou, al pè del foc. Quand Pièrrasso ajèc coupat lès dous ious è que se boutèguen à rasilha dins le grèich pla caut, la lhoco se met à louqueja : cloc ! cloc ! cloc !

— De que ? ça dits Pièrrasso. Que ba bas dire à mama que mè fèit coire dous ious ? E perque douncos ba bas dire à mama ? Anan beire se sira berlat, aco !

Alabets t'etsipo la lhoco à d'un rebèts de ma te la coltors.

Apèi, quand ajèc espertinat è que bejèc aquelis ious dins le palhassou, el se met à la plaço de la lhoco...

Les sius arribèguen sur bouco de nèit. Sa maire dintrèc dins le cousino, è coumo besio pas cap de lum, cridèc :

— E ount ès passat, Pièrrasso ?

— Iè soun aci que cougui, mama !

E la pauro fenno te le bets acouchoulat sus ious, que cougabo coumo la milhouno de las lhocos.

— Mon Dius, paure piot, diuèc elo, n'en faren pos res de tu. Un d'aquestis jouns nous ba arriba qualque malur se te dichan tout soul. N'es pos tu, paurou, que nous bas trouba uno fourtuno !

L'endema la Camaresso s'en anèc estaca fagots.

— M'en bau, diguèc elo à Pièrrasso. Bas acaba d'apastura le bestia è apèi me bendras aduja. E gaitaras de buta la porto an t'en benen.

Al cap d'uno estouno elo te le bejèc arriba que pourtabo la porto sus las espallos.

— Mè que fas, paurou ?

— E m'abèts pos dit de buta la porto an m'en benen ? Elo boulio pos abança touto soulo pel cami ença. Alabets me l'è boutado sul muscle è la porti.

— Paure fadurla ! Anen, apugo-lo aci, costo aquel garric, è bèni abe ieu engalha las brancos...

Dins d'abort ausisquèguen quatre o cinq bouts fortos d'omes qu'abion l'aire de se picanha fèrme debès l'aurièro del bosc.

— Bite, bite, Pièrasso, mounten sur garric; soun belèu les bouldurs que s'abançon pel carretal ença ! Fè passa la porto, que la bejon pas !

Quand toutis dous fousquèguen amagats dins le garric, les bouldurs arribèguen è s'arèguen just jous l'aibre. Sul cop alhuquèguen foc è se boutèguen à fè la cousino. Emplenèguen uno oulo de patanos, la boutèguen sus très pèiros, è mentre que las patanos cousion s'ajouquèguen al tour d'uno lauso è se boutèguen à coumpla un ple sarrou de pècos d'or que benion de bouda....

Sul garric, Pièrassou coumençabo de se boulda.

— Botges pas, marmusabo sa maire.

— Mè que la pichèro m'estoufo; podi pas pus retene !

E le paouro pichèc pel garric abalh.

— Qu'es aco ? fasquèc le cousinhè an leban le cap.

— Remeno, remeno, Miquèl.

Que la salço toumbo del cèl : respoundèc un autre.

Al cap d'uno estouno Pièrasso se tournèc boulda fèrme

— Mè fasques pas cap de trèn, tournèc marmusa sa maire.

— Aro, mama, que me cal baicha le pantalon.

La pou abio trabalhè le goujat; è le dichèc tounba quicom pel sol.

— Qu'es aco ? tournèc fè le cousinhè.

— Remeno, remeno, Miquèl,

que le milhas toumbo del cèl.

Mè an se tournan boutouna, Pièrasso dichèc descapa la porto que capussèc per las blancs abalh an fasen un bruch del tournèro; toubèc tout just sul foc è estrissoulèc oulo è tout.

— Qu'es aco ? fasquèc le cousinhè.

— Salben-nos, salben-nos, Miquèl,

Aro que toumbo le cèl.

E touto la bando s'enfugic à camos adjats-me.

Pièrasso è sa maire debalhèguen de sul garric è s'ammassègunen toutos las pècos d'or que les bouldurs abion dichados sus la lauso; apèi se deseguen bitoment à l'oustal.

— Per un cop, mou filh as fèit nosto fourtuno, dignèc la maire.

E les Camarets fousquèguen pla riches è urousis. Mè le paure Pièrasso demourèc, sa bido bidanto, brabot coumo le pa, mè bèstio coumo un centenat d'ases.

D'après le récit de Madame Veuve Lagarde, demeurant à Péchafilou, près de Bélesta (Ariège), et âgée de 70 ans environ.

TRADUCTION :

Le Conte de Pierrasse

A la métairie de la Chênaie, près de Bélesta, vivaient les Camarets. Ils n'avaient eu qu'un enfant qu'ils appelaient Pierre, mais ils ne disaient que Pierrasse. Cet enfant était bon comme le pain, mais bête comme une centaine d'ânes. Bien jeune, son père et sa mère n'en prenaient aucun soin, et ils le laissaient rôder partout avec les autres petits enfants des fermes voisines. Ceux-ci, qui le savaient niais, lui faisaient faire toutes les bêtises qu'ils pouvaient imaginer, et le pauvre était la risée de tout le pays.

Lorsqu'il fut un peu grand, sa mère, qui ne voulait pas le laisser ainsi terré dans la bêtise, s'avisa de le faire sortir un peu, et de temps en temps, elle le faisait descendre à Bélesta.

Un jour de foire, donc, elle l'envoya à la ville et lui dit :

— Mon enfant, tu m'acheteras un paquet d'aiguilles. Tiens, je te donne une pièce de cinq francs : et tâche de ne pas perdre la monnaie.

L'enfant fit la commission correctement.

En rentrant, le long du chemin, il tenait ce paquet d'aiguilles dans la main, de peur de les perdre. Bientôt il eut envie de baisser le pantalon. Il passa dans un pré, où se trouvait une meule de paille et s'apprêta à faire ses besoins. Mais le pauvre ne savait où mettre les aiguilles... Alors il défit le paquet et, une à une, il les plante dans la meule de paille.

Quand il eut terminé ses affaires et qu'il voulut reprendre les aiguilles, Pierrasse ne put en retrouver une seule. Arrivé à la maison il raconte cela à sa mère.

— Pauvre grand bête, lui répond celle-ci, il ne te fallait pas faire ainsi : au lieu de planter les aiguilles dans la meule de paille, il fallait les planter ici, au revers du veston, comme font les tailleurs.

— Mon Dieu, cela est bien vrai ! Et comment ai-je fait de ne pas y penser ?

Deux jours après, son père, qui avait fait remettre à neuf un soc par le forgeron, envoie l'enfant pour le prendre. Celui-ci qui se rappelait la leçon de sa mère, prend ce soc bien pointu et le plante au revers de son veston. Et le nigaud prend le chemin de la Chênaie avec ce soc sur la poitrine. Et je vous assure qu'il avait fait une belle déchirure au veston !

— Pauvre niais, lui dit sa mère quand elle le vit arriver, il ne te fallait pas faire ainsi : il te fallait introduire un bâton dans le trou du soc, et le mettre sur les épaules et laisser pendre le soc le long du dos.

L'enfant l'essaya aussitôt.

— Certes, c'est bien vrai, dit-il; ainsi la chose aurait été plus facile. Une autre fois je tâcherai d'y penser, maman.

La foire de décembre arrivée, sa mère l'envoie acheter un petit cochon. L'achat fait, Pierrasse prend le chemin de la métairie avec le pourceau dans ses bras. Mais c'est qu'il n'était pas commode à porter, ce petit cochon qui criait en se démenant comme un diable ! Alors, se rappelant le soc, l'enfant pose le pourceau par terre, l'attache à un buisson et, à l'aide de son couteau, il taille un bout de bois en pointe. Ensuite il le plante à travers les côtes du cochonnet et met celui-ci sur ses épaules. Et la pauvre bête de crier à qui mieux mieux, et le sang de couler plus que jamais le long du dos de Pierrasse. Quand il arriva à la maison, le pourceau avait perdu tout son sang et, comme de juste, il ne criait plus.

— Mon Dieu, pauvre enfant, dit sa mère, il ne fallait pas faire ainsi : il te fallait attacher le petit cochon par une jambe et le mettre au-devant de toi, ou si non le tirer derrière toi.

A la foire de janvier, la mère Camaret l'envoie acheter une cruche. Le pauvre bête, qui se rappelait la leçon du cochon, attache une corde à l'anse de la cruche et il se met à traîner celle-ci le long du chemin. Lorsqu'il fut arrivé à la ferme vous devez penser dans quel état était la cruche : il n'y avait plus qu'un tout petit bout d'anse au bout de la corde.

— Mais fichu fou, il ne te fallait pas faire ainsi, lui dit sa mère : il te fallait mettre la cruche à la saignée du bras. Toi, pauvre garçon, tu vas nous ruiner si nous te faisons faire davantage de commissions. Le mieux c'est que tu ailles aider ton père, maintenant qu'il cuit le charbon dans la forêt.

Et le lendemain l'enfant s'en alla à l'aunée. Ce jour-là justement son père avait fini de construire un fourneau à charbon.

— Tiens, dit-il à son garçon, tu vas essayer de l'allumer, celui-ci.

Et Pierrasse met le feu à une poignée de fougères sèches et les jette dans la cheminée du fourneau; mais celui-ci ne voulait pas s'allumer.

— Que le tonnerre t'écrase ! cria-t-il à la fin.

— Veux-tu te taire, pauvre enfant, car tu vas l'ensorceler ce fourneau ! il faut pas dire ainsi; il faut dire, pour qu'il s'allume : feu à tous les trous ! feu à tous les trous !

Et l'enfant se met à crier : feu à tous les trous !

Aussitôt le fourneau s'alluma.

Quelques jours après, en rentrant à la maison, Pierrasse passait devant la ferme de Cantia au moment où le feu venait de s'allumer à une grange. Les métayers essayaient de l'éteindre avec quelques seaux d'eau. Lorsque Pierrasse arriva, il se mit à crier comme un enragé : feu à tous les trous ! feu à tous les trous !

— Est-ce que tu es fou, toi ? lui dit le métayer. Il ne faut pas dire ainsi. Il faut dire : que le bon Dieu t'éteigne ! Tu vas te

sauver vivement si tu désires pas un paire de coups de pied dans le bas du dos. Tu nous a peut-être ensorcelé ce feu, maintenant et nous ne pourrons pas l'éteindre...

— Cet enfant ne fait que bêtises sur bêtises, dirent les siens lorsqu'ils le surent. Il nous faut le laisser à la maison, sinon il va nous arriver quelque malheur.

A partir de ce moment, Pierrasse resta donc à la maison.

Un jour que les siens s'en allèrent couper du bois à la forêt, sa mère lui dit :

— Mon enfant, aujourd'hui tu prépareras ton goûter tout seul. Tu te feras cuire un œuf, mais n'en mets pas deux, car ils sont rares.

Vers les cinq heures l'enfant met le trépied sur le feu, il pose la poêle sur le trépied et met une cuillerée de graisse dans la poêle. Ensuite il va chercher dans le buffet deux œufs des plus gros et les casse dans la poêle...

La veille, sa mère avait mis une poule à couvrir dans une corbeille à pain, au coin du feu. Lorsque Pierrasse eut cassé les deux œufs et qu'ils se mirent à grésiller dans la graisse bien chaude, la poule couveuse se mit à glousser : cloc ! cloc ! cloc !

— Quoi donc ? dit Pierrasse. C'est-il que tu vas le dire à maman que je me suis fait cuire deux œufs ? Et pourquoi donc tu vas le dire à maman ? Nous allons voir si ce sera vrai, cela !

Alors il saisit vivement la poule et lui tord le cou.

Ensuite, quand il eut goûté et qu'il vit ces œufs dans la corbeille à pain, il se met à la place de la poule couveuse....

Les siens arrivèrent à la tombée de la nuit. Sa mère entra dans la cuisine, et, comme elle ne voyait aucune lumière, elle appela son fils :

— Et où es-tu passé, Pierrasse ?

— Hé, je suis ici que je couve, maman !

Et la pauvre femme le vit accroupi sur les œufs, qui couvait comme la meilleure des poules couveuses.

— Mon Dieu, pauvre idiot, dit-elle, nous ne ferons rien de toi. Un de ces jours il va nous arriver quelque malheur si nous te laissons seul. Ce n'est pas toi, pauvret, qui vas nous trouver une fortune !

Le lendemain, la mère Camaret s'en alla lier des fagots.

— Je m'en vais, dit-elle à Pierrasse. Tu vas finir de donner la pâture aux animaux et ensuite tu viendras m'aider. Et tâche de pousser la porte en venant.

Au bout d'un long moment elle le voit arriver qui portait la porte sur les épaules.

— Mais que fais-tu, pauvret ?

— Et ne m'avez-vous pas dit de pousser la porte en venant ? Elle ne voulait pas avancer toute seule dans le chemin. Alors je l'ai mise sur l'épaule et je la porte.

— Pauvre grand détraqué ! Allons, appuie-la ici, contre ce chêne, et viens avec moi ranger les branches...

Bientôt ils entendirent quatre ou cinq voix fortes d'hommes qui paraissaient se quereller ferme vers l'orée du bois.

— Vite, vite, Pierrasse, montons sur le chêne; ce sont peut-être les voleurs qui s'avancent dans le chemin de chars! Fais passer la porte, qu'ils ne la voient pas!

Lorsqu'ils furent tous les deux cachés dans le chêne, les voleurs arrivèrent et s'arrêtèrent tout juste sous l'arbre. Aussitôt ils allumèrent du feu et se mirent à faire la cuisine. Ils remplirent une marmite de pommes de terre, la posèrent sur trois pierres, et pendant que les pommes de terre cuisaient, ils s'accroupirent autour d'une pierre plate et se mirent à compter un plein sachet de pièces d'or qu'ils venaient de vider...

Sur le chêne, Pierrasse commençait à se trémousser.

— Ne bouge pas, murmurait sa mère.

— Mais c'est que l'envie d'uriner m'étouffe; je ne peux plus me retenir!

Et le pauvre urina le long du chêne.

— Qu'est ceci? fit le cuisinier en levant la tête.

— Remue, remue, Michel,

Car la sauce tombe du ciel! répondit un autre.

Au bout d'un long moment Pierrasse se trémoussa de nouveau fermement.

— Mais ne fais aucun bruit, murmura de nouveau sa mère.

— Maintenant, maman, il faut que baisse le pantalon.

La peur avait fait son effet; et il laissa tomber quelque chose par terre.

— Qu'est ceci? dit de nouveau le cuisinier.

— Remue, remue, Michel,

Car la bouillie tombe du ciel.

Mais en se reboutonnant, Pierrasse laissa échapper la porte qui dégringola le long des branches en faisant un bruit de tous les diables; elle tomba juste sur le feu et mit tout en miettes.

— Qu'est ceci? fit le cuisinier.

— Sauvons-nous, sauvons-nous, Michel,

Maintenant que tombe le ciel.

Et toute la bande s'enfuit à bride abattue.

Pierrasse et sa mère descendirent du chêne et ramassèrent toutes les pièces d'or que les voleurs avaient laissées sur la pierre; ensuite ils se sauvèrent vivement à la maison.

— Pour une fois, mon enfant, tu as fait notre fortune, dit la mère.

Et les Camarets furent bien riches et heureux. Mais le pauvre Pierrasse demeura, sa vie durant, bon comme le pain, mais bête comme une centaine d'ânes.

Adelin MOULIS,

Maître en Gai-Savoir.

Petits Artisans et Gagne-Petit

dans le Département de l'Hérault

Les industries de jadis savaient garder l'indépendance et l'individualité de l'ouvrier; nombreux étaient les artisans, qui de père en fils, se transmettaient la pratique de petits métiers dont l'usage nous est aujourd'hui presque inconnu.

C'était un spectacle curieux de voir ces travailleurs indépendants faisant preuve parfois d'un sentiment artistique assez poussé et d'une initiative tout à fait particulière avec des moyens et un outillage des plus rudimentaires. En effet leurs instruments de travail étaient restés les mêmes à travers les siècles et leur simplicité convenait largement à l'usage auquel ils étaient destinés.

Si nous faisons un tour d'horizon à travers le département de l'Hérault, nous notons, à St-Gervais, la petite industrie de la clouterie et aux Nières, la fabrication des clochettes (lous simbouls) destinées aux troupeaux. Il y a quelques années, l'outillage assez primitif, était complété par la collaboration d'un malheureux caniche qui, placé dans une immense roue, galopait une journée entière pour mettre en branle le soufflet de forge.

A Béziers, longtemps les chaudronniers (les trucs-taouliès) eurent une corporation assez florissante qui occupait tout un quartier. Bien entendu, il régnait autour de ces établis, un vacarme infernal, qui était loin d'éloigner le grand nombre de désœuvrés qui faisaient cercle autour d'eux.

A St-Guilhem-le-Désert, plusieurs familles, de père en fils, confectionnaient les boules cloutées (les « boches ») faites avec des racines de buis. Elles ont été très appréciées, pendant longtemps des régions même très éloignées, mais la fabrication des boules en métal vient de ruiner leur industrie.

A Montpellier, subsiste encore de nos jours, l'industrie tout à fait spéciale des palemardiers, ou confectionneurs de mails ainsi que la fabrication de santons si appréciés des enfants pour leur crèche de Noël.

Il y a une vingtaine d'années, on trouvait dans les foires du St-Ponais et du Lodevois, ces assiettes enluminées d'un coq ou d'une grosse fleur à peine ébauchés et qui se vendaient deux sous. Elles étaient l'œuvre des potiers de St-Jean-de-Fos.

Il existait, il y a un certain nombre d'années, à Balaruc, des fabricants de bagues de verre qui se vendaient dans tous les marchés des environs.

A Courniou, St Pons, Camplong près Bédarieux, les châtaigniers du pays avaient permis de créer une petite industrie de cercles en bois pour les barriques. Les fabricants (les cerclaires) végètent encore péniblement.

Il en est de même pour les arracheurs de tan (la garouillo) qui ont été supplantés par les extraits taniques.

A Ganges et aux environs, l'élevage des vers à soie a été pendant longtemps, un complément de ressources pour les familles du pays, maintenant il est d'autant plus délaissé que les revenus sont moins rémunérateurs.

Dans chaque maison, on réserve un coin du logis, le plus chaud, pour l'élevage des cocons. Grands et petits, toute la famille y participe et se partage à la fin de la gestion, les bénéfices suivant la contribution de chacun. Quelquefois pour hâter l'éclosion, *les jeunes filles n'hésitaient pas à bourrer leur corsage de cocons.*

Dans tout le bas Languedoc, à l'époque des vendanges, des propriétaires de petits pressoirs supportés sur 4 roues et attelés d'un petit âne, parcourent le pays et pressurent la récolte des grappilleurs.

Nombreux sont les distillateurs de thym et de lavande qui opèrent dans toutes les garrigues du département et principalement dans le canton d'Aniane.

Mentionnons avant qu'ils ne disparaissent tout à fait, les fabricant de jougs de Fraisse-sur-Agout, les sabotiers de la Salvetat, les chaisiers et les rempailleurs de chaises de St-Pons ainsi que les tailleurs de pierres de meules de St-Privat.

Aujourd'hui les puissantes industries avec un outillage plus perfectionné ont modifié, bouleversé et enfin vaincu cette concurrence.

LES MARCHANDS AMBULANTS

Si nous nous éloignons de tous ces petits artisans et que nous nous promenions dans les rues de nos principales villes du département, nous pourrions observer l'inlassable activité de toute cette catégorie de petits métiers et leurs chants de travail.

Rien n'est plus intéressant que de recueillir tous les appels modulés avec lesquels tous ces marchands ambulants, crient dans les rues leur industrie, en vantant leur marchandise.

Dans notre région, l'O suivi de la sifflante S, a fait qualifier les Languedociens de sifflaires (notamment les sifleurs de St-Bauzille) et le cri d'appel aux chalands semble se répercuter à l'infini sous le beau soleil du Languedoc.

L'usage de ces cris, de ces appels si divers et si nombreux nous paraît parfois si bizarre qu'il faut l'oreille exercée de la ménagère pour ne pas s'y tromper.

La plupart se sont perdus et l'on entend plus que les derniers appels qui nous en conservent le souvenir.

<i>Lous cagaroulets</i>	Les petits escargots
<i>tous caouls... fumo...</i>	tous chauds... tous fumants.
<i>Las cebos de Lezigna</i>	Les oignons de Lézignan
<i>Las ensaladetos finos</i>	Les salades de campagne
<i>Lous gabels que ne bol !</i>	Les sarments, qui en vent !
<i>Las anguillos bibos</i>	Les anguilles vives
<i>etc... etc...</i>	<i>etc... etc...</i>

Mais tous ces cris, dans cette langue chantante, disparaissent peu à peu pour faire place aux appels en français qui bravent, hélas, la syntaxe.

Les marchands ambulants se sont multipliés dans ces dernières années, surtout les marchandes de quatre-saisons qui ont envahi les alentours des marchés à Montpellier et certaines rues qui semblent avoir le monopole des baladeuses.

Le pittoresque et le mouvement de la rue ne manquent pas d'intérêt.

La ménagère qui va aux provisions serait mal avisée si elle se laissait prendre à l'appel des ambulants, sans le comprendre.

C'est ainsi que :

— Les Belles Côtelettes... les belles côtelettes !... sont des bananes, et les boutons de roses, de vulgaires artichauts.

— Du sucre... du sucre, synthétise la qualité des poires fondantes.

— De la neige !... de la neige !... Par ce temps splendide et chaud, concrétise la valeur des choux-fleurs.

— De l'or !... de l'or !... est la poésie qu'ajoutent les baladeuses au beau coloris des oranges et des mandarines.

Tout en regrettant les anciens idiomes, qui étaient si pleins de saveur dans la langue locale, résignons-nous, devant les côtelettes transformées en bananes, les artichauts en boutons de roses et les oranges mutées en or : n'est-ce pas le signe des temps ?

Tous ces métiers de « gagne-petit » qui ne laissaient que quelques menus profits semblent plus rémunérateurs aujourd'hui.

La vente terminée, il n'est pas rare de voir les baladeuses confier leur poussette à un gamin et regagner leur logis en une confortable auto, pendant que le chaland rentre modestement à pied à son domicile, l'esprit fort troublé par tout cet or qu'on vient de lui octroyer si généreusement.

PETITS METIERS SINGULIERS

Dans cette catégorie qui échappe à l'artisanat nous entrons dans le domaine de certains métiers assez pittoresques qui méritent d'être mentionnés. Disons tout de suite que ces professionnels plus ou moins fantaisistes sont certainement en marge des véritables ouvriers vivant honnêtement de leur travail. Il en existe dans de nombreuses localités aussi bien dans la plaine que dans la montagne.

Voici d'abord l'homme du secret : l'Endebinaire, praticien d'importance qui joue le rôle de sorcier, il a le « don » pouvoir plus merveilleux aux yeux de sa clientèle qu'un diplôme authentique de la Faculté.

Son pouvoir peut s'exercer aussi bien sur les hommes que sur les animaux. Il conjure le sort et les maléfices, arrête les brûlures et prédit l'avenir.

Toutes ses conjurations mystérieuses sont mêlées de formules cabalistiques, de prières et de signe de croix dits et tracés à l'envers.

Vient après, le raboutaire (le rebouteux). Celui-ci a la réputation de remettre d'aplomb les entorses et les fractures.

Le nombre de personnes restées infirmes pour avoir fait appel à son concours n'a pas diminué la confiance de sa clientèle.

Voici l'apouthicaire (l'apothicaire) ce rôle est généralement dévolu à une femme dans les bourgades un peu déshéritées. Pendant longtemps cette professionnelle exerçait son ministère à l'aide d'une vessie de porc, prolongée d'un long tuyau en roseau des étangs, mais à l'heure actuelle, le progrès s'étant répandu, elle possède un clystère que l'on peut qualifier de communal, dans lequel elle introduit les infusions les plus invraisemblables.

La foi dans l'efficacité du remède suffit parfois.

Nous ne mentionnons que pour mémoire, le châtreur (l'adoubaire) qui châtre tant bien que mal, brebis, porc et chapons.

Tous ces esculapes rustiques, ces praticiens fantaisistes, sans aucune instruction, sans aucun diplôme, toujours dangereux et de plus doublés de fripons, adoptent ces petits métiers conformes à leur fainéantise, et toujours lucratifs.

Dans le domaine funéraire voici toute la théorie des professionnelles qui viennent offrir leurs services non désintéressés dans de pareilles circonstances.

D'abord : « les Habilleuses », leur spécialité consiste à dévêtir et habiller les morts, ranger la chambre, arrêter les pendules, voiler les glaces et à disposer draps et couvertures.

Les Veilleuses, celles-ci suppléent la famille pour les veillées mortuaires, moyennant un salaire fixe et une profusion de bols de café.

Enfin les Pleureuses : cette corporation a eu une grande vo-

gue jadis. On en retrouve quelques-unes dans le canton de la Salvetat, et leur origine remonte à un passé déjà lointain. Revêtues de la capette noire, elles suivent les enterrements, expriment « les regrets » et poussent des sanglots suivant les indications du chef de file. Certaines sont fort recherchées en raison de leurs cris ou vociférations particulières.

A Clermont, elles se contentent de suivre silencieusement les funérailles, un bouquet à la main et trois cierges dans l'autre main.

Pour clôre cette étude, présentons le Tetaïre (le teteur) qui entre dans une classe à part. Sa profession est peu répandue en France. Il parcourt le pays, partout où on lui signale une naissance.

On sait combien est parfois difficile au nouveau-né de prendre le sein pour la première fois. Le Tetaïre, faconnneur à manière, par des suctions savantes, des lipages répétés, facilite la tâche du jeune bébé.

Un de ceux-ci opère encore dans la commune du Soulie, et les anciens se souviennent d'avoir connu un autre praticien de ce genre à Perols, avec cette différence, que pour exercer son minisère, on exigeait qu'il se livrât à son travail, le corps enveloppé d'un sac, ne laissant libre que la tête : question d'hygiène (1).

Tous ces professionnels ne sont généralement pas rétribués en espèces, mais en nature, et le rendement doit être assez lucratif, puisqu'ils n'abandonnent pas volontiers leur singulière profession.

On serait en droit de supposer que sous l'impulsion de la civilisation actuelle, de l'instruction plus répandue, la crédulité publique se soit amoindrie. Bien loin de là, plus que jamais la clientèle est toujours aussi nombreuse que fidèle, et les anciens usages qui rappellent le souvenir des croyances et des superstitions disparues, ne subissent dans ce domaine qu'une usure de surface.

Ch. Cros.

1) Le tetaïre est un personnage dont le rôle a été très considérable jusqu'au début du 20^e siècle, dans les départements de l'Hérault, de l'Aude, du Tarn, de l'Ariège et sans doute, dans tout le Languedoc. Je serais reconnaissant aux personnes qui voudraient bien nous envoyer des renseignements précis sur le « tetaïre » languedocien ou sur le teteur des autres provinces françaises. Peu de folkloristes, à ma connaissance, dans leurs monographies « du berceau à la tombe », ont donné au tetaïre la place qu'il mérite. Dans l'Aude, le tetaïre était souvent un vieillard ou un simple d'esprit. Très rarement, une femme.

BIBLIOGRAPHIE DU FOLKLORE AUDOIS ⁽¹⁾

II. - ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE (suite)

Les Réjouissances Populaires (suite)

CITE DE CARCASSONNE : SON THEATRE ET LES FETES DU BI-MILLENAIRE.

- 433 **Alibert.** — *Renaissance de la Tragédie.* — p. 46 (note) — en 1906, projet de création du théâtre en plein air de la Cité.
- 434 **N...** — *La glorification d'Achille Mir.* — R. M. 1908, p. 100 — création du Théâtre de la Nature à la Cité — 1^o représentation donnée le dimanche 26 Juillet 1908 : la « Fille de Roland », de H. de Bornier.
- 435 **Nogué (O.)** — *Théâtre de la Cité de Carcassonne* — son inauguration le 26 Juillet 1908 — dans le journal « La Dépêche de Toulouse » édition de l'Aude — 28 Juillet 1908.
- 436 **Sarrand (Louis).** — *Carcassonne : le théâtre antique de la Cité* — son inauguration en Juillet 1908 — liste des pièces théâtrales représentées chaque année depuis 1908 — dans journal « L'Echo de Carcassonne » — 17-18 août 1931.
- 437 **Girou.** — *Itinéraire Aude* — p. 42 — théâtre de la Cité de Carcassonne.
- 438 **Bonnafil (P.).** — *Renaissance du Théâtre Antique* (de la Cité de Carcassonne) — son histoire depuis la création de 1908 — dans revue « Variante » — 2^{me} année — n° 7 — p. 18 sq — n° 8, p. 17 sq.
- 439 **Sivade (H.).** — *sa communication sur le projet des fêtes du bi-millénaire de la Cité de Carcassonne déroulées en 1928* — S.A.S.C. séance du 7 Juillet 1924 — 3^{me} série — t. II — 1927 — p. 67 sq.

(1) Voir N° 38 à 49.

- 440 **N...** — *Fêtes du Bi-Millénaire de la Cité de Carcassonne* — programme et description des fêtes du 15 au 29 Juillet 1928 — dans le journal « L'Eclair de Montpellier » édition de l'Aude — 11 Juillet au 1^{er} Août 1928 — critique de ces fêtes — ibid — 2 août au 6 août 1928.
- 441 **N...** — *Les Fêtes du Bi-Millénaire* — programme et description des fêtes données à Carcassonne — dans journal « Le Courrier de l'Aude » — 18 à 20 Juin — 3 à 31 Juillet — critique générale — 1^{er} Août 1928.
- 442 *Fêtes du Bi-Millénaire de la Cité de Carcassonne* — dans Revue « Le Pays de France Illustré » — 2^{me} année — n° 30 — 15 Juillet 1928 (numéro entièrement consacré à ces fêtes — articles de Armand Praviel, Jeanne Marvig, Charles Brun, Fernand Cros-Mayrevieille, Jean Maucière, Jean Girou, Prosper Montagné, Jean Douvau, Abbé Salva^{te}, Marguerite Dufaur).
- 443 *Fêtes de la Cité de Carcassonne.* — p. 9 sq — du 27 Juin au 14 Juillet 1936 — p. 24 sq — la grande cavalcade historique du 5 Juillet 1936.
- ✱
- 444 **Fédié.** — *Histoire de Carcassonne* — p. 281 — au XIII^{me} siècle représentation des Mystères.
- 445 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI, 1^o partie — p. 130 — en juillet et août 1656, la troupe de Molière donne des représentations à Carcassonne.
- 446 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI, 1^o partie — p. 204 — lettre de l'acteur Talma (Juin 1819) il a joué deux fois à Carcassonne : « il a fallu la gendarmerie pour empêcher le public de l'arrêter un troisième jour ».
- 447 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI, 1^o partie — p. 221 — les 24 et 25 Juillet 1849, deux représentations données par Mlle Rachel sur le théâtre de Carcassonne — grande affluence de la ville et des environs.
- 448 **Narbonne** (Louis). — *Monuments religieux de Narbonne* — lieux de représentations théâtrales à Narbonne avant la Révolution — C.A.N. — 1894 — p. 10 sq.
- 449 **Baret** (Paul). — *Le Spectacle à Castelnaudary autrefois* — description du théâtre et des spectacles au XIX^{me} siècle. — dans journal « L'Aude à Toulouse » — 8^e année — n° 88 — avril 1933.
- 450 **Baret** (Paul). — *Le Canal du Midi dans la traversée de Castelnaudary* — description des fêtes données dans le bassin du port — joules — mât de beaupré, etc.. — dans journal « L'Aude à Toulouse » — 2^e année — n° 19 — Juillet 1927 (1).

- 451 **Trouvé.** — *Description Aude.* — p. 379 — danses les dimanches et jours de fête. (1).
- 452 **Pariset.** — *Economie Lauragais* — p. 89 — bals des maîtres-valets et ceux des journaliers — instruments de musique — description de la danse le « rigodon ».
- 453 **Dejean.** — *Nicolas Pavillon* — p. 32 (note) — danse du rigodon à Limoux.
- 454 **Fagot.** — *Folk-Lore Lauragais* — t. III. p. 125 sq. — danses anciennes — instruments de musique — p. 135 sq. — danses modernes.
- 455 **Texier.** — *Rondes et Danses des Pays d'Oc.*



- 456 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI, 1^o partie — p. 104 — en novembre 1610 projet de fêtes à Carcassonne pour le couronnement de Louis XIII.
- 457 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI, 1^o partie — p. 118 — le 10 novembre 1628, feux de joie à Carcassonne, et tirs au canons sur le clocher de St-Vincent, lorsque la ville de la Rochelle assiégée était « rentrée dans l'ordre ».
- 458 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI, 1^o partie p. 121 — le 18 septembre 1638 à Carcassonne feux de joie à l'occasion de la naissance du Dauphin.
- 459 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI, 1^o partie — p. 121 — le 6 septembre 1640 feux de joie à Carcassonne à l'occasion de la naissance du second fils du roi (Monsieur, frère de Louis XIV).
- 460 **Favatier.** — *Vie Municipale à Narbonne au XVII^e s.* — t. I — p. 41 sq — le 3 août 1645 à Narbonne, feu de joie avec les consuls et la musique — description — (extr. C.A.N. 1893 — 1^o sem. — p. 355 sq.).
- 461 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI — 1^o partie — p. 295. — le 22 septembre 1657 translation du Siège de la Cour du Sénéchal et du Siège Présidial de la Cité de Carcassonne en la ville basse — réjouissances publiques « au bruit du canon et de l'artillerie ».
- 462 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI, 1^o partie — p. 134 — le 10 septembre 1682 à Carcassonne réjouissances pour la naissance du Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV.
- 463 **Hyvert (Roger).** — *Fêtes et réjouissances publiques au XVII^e siècle.* — S.A.S.C. 1945 — p. 304 sq. — en septem-

(1) Dans la Section « Magie Calendaire », seront notées d'autres réjouissances populaires se rattachant à des cycles saisonniers ou à des dates fixes (coutumes de carnaval, feux de la Saint-Jean, la Fête-Dieu avec la « Ramado » du narbonnais et la « Marche de Simon de Montfort » dans le Lauragais, le défilé des moisonneurs, etc...)

bre 1682 à l'occasion de la naissance du Duc de Bourgogne, fils aîné du Grand Dauphin, fêtes à Carcassonne — feu de joie.

- 464 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI. 1^o partie — p. 135 — le 5 novembre 1684 à Carcassonne les Consuls, à cheval et en robes rouges, précédés de halbardiers, six tambours en tête avec hautbois et trompettes, suivis des bourgeois, publient par la ville, avec toute la solennité possible, la trêve de 20 ans faite avec l'Empereur et le Roy d'Espagne.
- 465 **Poux.** — *Cité de Carcassonne — le déclin.* — p. 213 — feux de joie allumés le 25 septembre 1729 pour célébrer la naissance du Dauphin — description de la fête.
- 466 *Relation de ce qui s'est passé à Issel* — pour naissance du Dauphin Louis, fils de Louis XV et de Marie Leczinska, description des fêtes données à Issel en octobre 1729 — danses, fontaines de vin.
- 467 **Yché.** — *Notes sur Jacques Gamelin.* — C.A.N. 1900 — 1^o semestre — p. 126 sq. — en avril 1784 le premier ballon aérostatique paraît à Narbonne.
- 468 *Fête Patriotique donnée par la Ville de Carcassonne le 3 Juin 1790.* — (extrait MAHUL — *Cartulaire* — VI. 1^o partie — p. 151).
- 469 **Cros-Mayrevieille (F.).** — *Fêtes et chants de la Révolution Française dans les pays d'Aude* — F.A. t. 2 — Juillet-août 1939 — p. 262 sq.
- 470 **N...** — *Une Fête Patriotique à l'Eglise des Cordeliers (église Saint-Jean) à Castelnaudary — germinal an II* — G.L. 2^o trimestre 1939 — p. 4.
- 471 **Poux.** — *La Fête de la Souveraineté du Peuple à Carcassonne le 20 mars 1798.* — (extrait R. M. Janvier 1903 — p. 5 à 12).
- 472 **Caillard (René).** — *Mœurs, usages, habitudes, coutumes et fêtes publiques de la ville de Narbonne.* — C.A.N. 1910 — 1^o sem. — p. 153 sq. — fêtes publiques avant et pendant la Révolution — fêtes de l'Empire — fêtes au XIX^e s. — les joutes — les « Décadi ».
- 473 **Yché.** — *Etude sur Gruissan* — p. 89 — « fêtes républicaines » sous la Révolution — (extr. C.A.N. 1916. 2^o sem. — p. 161).
- 474 **Valmigère.** — *L'Aude mon Pays.* — p. 49 sq. — la fête de l'Aragou à Limoux.
- 475 **Birctteau.** — *Monuments de Carcassonne.* — p. 40 sq. — fêtes pour l'inauguration du pont-aqueduc de Fresquel, le 31 mai 1810 — (extr. S.A.S.C. 1889 — p. 244 sq.).

- 476 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI. 2° partie — p. 269 sq. — description de la fête célébrée à Carcassonne le 31 mai 1810, pour l'inauguration du Canal des deux-mers.
- 477 **Galinier** (Casimir). — *Une Fête Populaire à Caunes en 1811 à l'occasion du Baptême du Roi de Rome (Napoléon II).* — S.A.S.C. 1904 — p. 210 sq.
- 478 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI. 1° partie — p. 196 — le 6 janvier 1816 à Carcassonne sur la place Royale incinération des insignes impériaux.
- 479 **Jourdanne** (Gaston). — *Les Souverains à Carcassonne.* — R. M. Juin 1891 — p. 107 — le 13 septembre 1839 à Carcassonne à l'occasion de la visite du Duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe, la fontaine Neptune de la Place aux Herbes fut alimentée de vin rouge.
- 480 *Procès-Verbal de la pose de la première pierre du Pont de Carcassonne.* — cérémonies et fêtes déroulées le 1° mai 1841.
- 481 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI. 1° partie — p. 218 — le 16 avril 1848 plantation de l'arbre de la Liberté sur la place au Charbon (l'actuel Square Gambetta) — harangues de Trinchan et Sarrans, Commissaires du Gouvernement.
- 482 **Seguevesses** (Ch.). — *Fêtes dans l'Aude en mars 1856 à l'occasion de la naissance du Prince Impérial* — dans journal « Le Courrier de l'Aude » — 16-19-22-26 et 29 mars 1856.
- 483 **N...** — *Fêtes Impériales à Carcassonne* — description des fêtes données le dimanche 20 mars 1856 à l'occasion de la naissance du Prince Impérial — suit la liste des enfants nés le 16 mars 1856 et dont l'Empereur fut le parrain et l'Impératrice la marraine — dans journal « L'Echo de Carcassonne » — 11-12 octobre 1929.
- 484 **Seguevesses.** — *Inauguration du chemin de fer de Toulouse à Cette.* — le 2 avril 1857 un « train d'honneur » s'arrête en gare de Carcassonne — description des fêtes — musique du 7° dragons et salves d'artillerie — le convoi repart avec les notabilités de la ville — réjouissances populaires dans les villages situés en bordure de la voie ferrée — sur passage du train d'honneur des groupes de paysans sont à genoux en prières — dans journal « Le Courrier de l'Aude » — 4 et 8 avril 1857.

(à suivre)

M. N.

LA REVUE PUBLIERA PROCHAINEMENT

Les Proverbes de l'Aude (suite) par Louis Alibert.

La Cuisine et la table dans l'Aude.

Bibliographie du Folklore Audois (suite) par Maurice Nogué.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais Carcassonne.

